

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017

Chers parents,

La présente est pour vous informer que la rentrée scolaire de nos élèves se fera les 25, 28 et 29 août 2017. Les élèves devront se présenter selon l'horaire que vous trouverez en annexe de cette lettre. Ils devront utiliser l'entrée des élèves : la porte # 2 (porte faisant face à la rue Jarry). **Le port de l'uniforme scolaire est obligatoire dès la rentrée.**

Vous trouverez également, dans cet envoi, toute l'information reliée aux coûts des effets scolaires de la prochaine année y incluant les frais de services complémentaires, les formulaires à compléter (respect du code de vie, autorisation de filmer, de photographier et de participer aux sorties et la fiche urgence-santé). Votre enfant devra donc, lors de la rentrée, avoir en mains tous les documents complétés et signés ainsi que les montants cités dans cet envoi (**en argent comptant ou par carte de débit**).

En terminant, je vous souhaite un très bel été et au plaisir de vous accueillir à la rentrée !

La directrice,



Isabelle Rouleau

## **UNIFORME SCOLAIRE**

**L'uniforme sera obligatoire dès le 1<sup>er</sup> jour de l'année scolaire.**  
Veuillez prendre connaissance de l'information au verso de la présente lettre.

